



www.ufolep.org

Une autre idée du sport

Document de référence
du PLAN
NATIONAL DE
FORMATION

à l'usage des

- Commissions Nationales Sportives
- Groupes de Travail Sportifs
- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

Brevet Fédéral
Animateurs
Officiels





Sommaire

Documents de références généraux

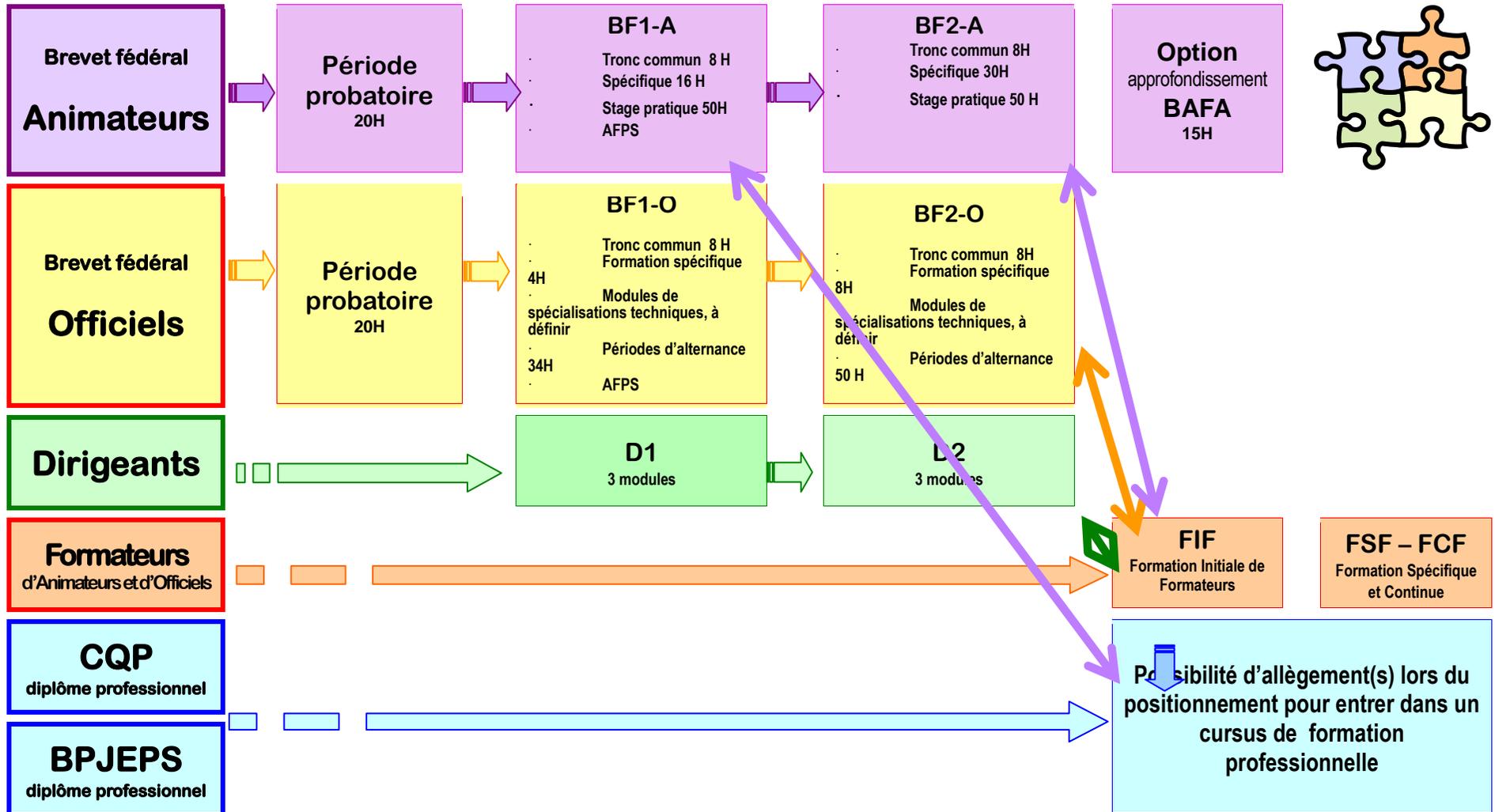
Organigrammes de la Formation UFOLEP	p. 3 à 4
Règlement des formations	p. 5
Déroulement chronologique des formations aux Brevets Fédéraux	p. 6
Classification des Unités de Compétences Capitalisables - UCC	p. 7
Indications sur l'encadrement des stages de formation.....	p. 8
Glossaire	p. 9

Documents de références spécifiques aux activités sportives

Identification de l'activité sportive	p. 10
Conditions d'entrée en formation	p. 11
Organigramme BF 1 A et BF 2 A	p. 12
Tronc commun BF 1 A et BF 1 O	p. 13
Tronc commun BF 2 A et BF 2 O	p. 14
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 1 A	p. 15 à 19
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 2 A	p. 20 à 24
Période probatoire et stages d'alternance BF 1 A et BF 2 A	p. 25
Organigramme BF 1 O et BF 2 O	p.26
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 1 O	p. 27 à 31
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 2 O	p. 32 à 36
Période probatoire et stages d'alternance BF 1 O et BF 2 O	p. 37
Bibliographie	p. 38



ORGANIGRAMME GENERAL

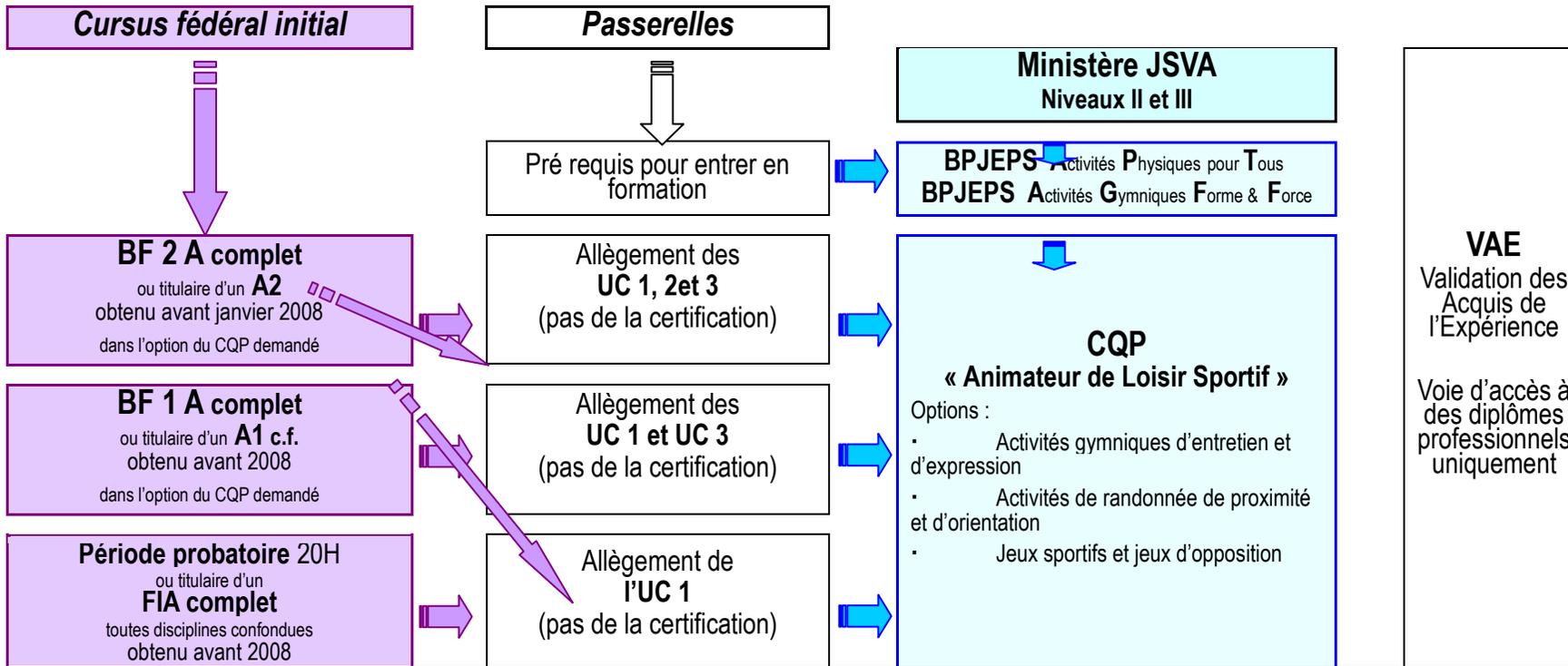


N.B. Des reconnaissances de compétences diplômantes peuvent être obtenues par :
VAE : Validation des Acquis de l'Expérience (diplômes professionnels)
RICA : Reconnaissance Interne des Compétences Acquis. (Brevets fédéraux Ufolep)



Les passerelles entre les formations fédérales et les formations professionnelles

Filière « ANIMATEURS »



La RICA mode d'emploi

La RICA (Reconnaissance Interne des Compétences Acquis) est une des voies d'accès aux brevets fédéraux A et O, 1^{er} et 2^{ème} degré, de l'Ufolep. Cette modalité d'accès aux diplômes fédéraux repose sur 2 principes :

- La formalisation de l'expérience acquise à travers la rédaction d'un document écrit,
- L'équivalence entre les brevets fédéraux UFOLEP (A et O) et les diplômes et les titres professionnels.

La demande d'accès à un brevet fédéral Ufolep, par la voie de la RICA, est traitée et gérée par le délégué départemental et transmis au pôle formation national pour instruction.

La liste des diplômés fédéraux par la voie de la RICA est actualisée 4 fois par an (janvier / avril / juillet / octobre) et téléchargeable sur le site Internet fédéral, rubrique formation.



REGLEMENT		Formation des Animateurs et des Officiels UFOLEP				Formation des Formateurs et des Cadres UFOLEP		
2007	Nature	Période probatoire	BF 1 A et O	BF 2 A et O	Options ou Remise (s) à niveau	Formation Initiale de formateurs FIF	Formation Spécifique de formateurs FSF	Formation Continue de cadres FCC
	Modalités							
Candidats	Public et Niveau d'entrée		Avoir vécu une période probatoire, validée. Age et niveau technique requis, définis par la CNS / GTS	Etre titulaire du BF 1 A ou O	Après l'obtention du B.F.1 ou B.F.2	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Animateur ou Officiel	Etre Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	Formateurs élus, délégués, membres de CNS
	Objectifs	Être à niveau pour entrer en formation d'animateur et/ou d'officiel d'association	Etre titulaire du Brevet Fédéral 1 ^{er} degré Animateur ou Officiel	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Animateur ou Officiel	Perfectionner sa technique dans l'activité	Devenir Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	- Développer ses compétences - Faire progresser la pratique de l'activité	Développer ses compétences personnelles Participer à la vie de la fédération Ufolep et de la Ligue
	Contenus et horaires minima	Vivre une expérience associative	- UCC du Tronc commun 8 h. - UCC spécifiques 16 h.	- UCC du Tronc commun 8H - UCC spécifiques 30H	Définis par les CNS/GTS Validés par CN Formation	UC du FIF	Proposés par les CNS ou GTS	Définis par la CN Formation
	Expérience associative	20H minima	- 10H vie associative et fédérative - 40H en situation d'animateur ou d'officiel	- 10H vie associative et fédérative - 40H de conception et réalisation d'un projet en situation d'animateur ou d'officiel	Définis par les CNS/GTS	Réaliser son parcours individuel de formation	Encadrer une Formation	
	Attestation ou diplôme obtenu	Attestation de niveau d'acquisition minimum pour entrer en BF1A ou BF1O	Brevet Fédéral 1 ^{er} degré Animateur ou Officiel	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Animateur ou Officiel	Attestation	Validation finale du Projet Individuel de Formateur par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation
	Champ d'intervention	Dans son association		Dans une ou plusieurs associations et au niveau d'une commission départementale et/ou régionale		Responsabilité de stage de Formation A, O et D		Au sein des différentes structures et instances de la fédération
Organisation	Responsable de la gestion administrative	Comité départemental d'origine	Par délégation de la CN Formation Echelon national Echelon régional Echelon départemental	Par délégation de la CN Formation Echelon national Echelon régional Echelon départemental	- CNS/GTS -Régions par délégation de la CNS/GTS	Échelon National Ufolep	Échelon National + CNS ou GTS	CN Formation et son Pôle
	Responsable de la formation et de la validation	Président de l'association	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation
	Encadrement	- Tuteur issu de l'association: -(Animateur ou Officiel)	- Formateurs agréés d'A ou O, inscrits sur la liste nationale. - Stagiaires FIF - Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association du département ou de la région	- Formateurs BF 2A ou O - Intervenants qualifiés	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation



La chronologie de la formation

NB : La formation « Tronc commun » précède impérativement la formation « Spécifique »

La chronologie des temps de formation (en continu ou en alternance) est déterminée par la structure organisatrice, en fonction des impératifs liés à l'implantation du stage (proximité ou éloignement, externat ou internat, disponibilité des stagiaires, etc...).

BF1 A et O			BF2 A et O		
	En continu	En alternance		En continu	En alternance
1	Période probatoire	Période probatoire	1	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun
2	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun			
3	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	2	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »
4	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique	3	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique
5	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « Officiel »	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « Officiel »	4	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « Officiel »	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « Officiel »
6	Formation aux « Premiers secours »	Formation aux « Premiers secours »	5	Obtention du Brevet Fédéral 2^{ème} degré	
7	Obtention du Brevet Fédéral 1^{er} degré				



Classification des Unités de Compétences Capitalisables (UCC)		
BF1-A et BF1-O		
Tronc Commun	UCC -TC -1.1 UCC -TC -1.2 UCC -TC -1.3	
Activité Sportive	UCC - AS-1-A/O.4	Déclinaison des UCC -A.S
		UCC - A.S -1-A/O - 4.1 UCC.- A.S -1-A/O - 4.2 UCC - A.S-1-A/O - 4.3 UCC - A.S - 1-A/O - 4.4
BF2-A et BF2-O		
Tronc Commun	UCC -T.C - 2.1 UCC -T.C - 2.2 UCC -T.C - 2.3	
Activité Sportive	UCC - A.S - 2-A/O.4	Déclinaison des U.C.C.A.S.
		UCC - A.S - 2-A/O - 4.1 UCC - A.S - 2-A/O - 4.2 UCC - A.S - 2-A/O - 4.3 UCC - A.S - 2-A/O - 4.4



Encadrement de la formation

	BF1 A et BF1 O	BF 2 A et BF 2 O
Responsable de la gestion administrative du stage	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité régional (CTS, ARD ou le délégué régional) ou • L'échelon national (Pôle Formation) ou • Dans certains cas, le Département (Délégués départementaux), sous réserve d'une demande préalable adressée au Pôle Formation, au moment de la déclaration de stage 	
Responsable Formation (responsable pédagogique du stage) Validation finale du stage et transmission des évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs ancienne formule « cadres nationaux » * • Formateurs agréés et listés sur le fichier national (cf. site Internet fédéral, rubrique formation) • Formateurs titulaires d'un FIF 	
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs* • Stagiaires FIF dans le cadre de la mise en œuvre de leur PIF 	Formateurs* (titulaires de FIF)

* Formateurs d'Animateurs ou d'Officiels agréés, inscrits sur la liste nationale

Peuvent intégrer l'équipe d'encadrement en tant qu'intervenants (sous réserve d'en avoir fait la demande, au préalable, auprès du Pôle Formation, au moment de la déclaration du stage):

- Les personnes titulaires d'un BEES ou d'un BPJEPS, les diplômés STAPS (Licence, Master), les titulaires des niveaux III et II du MJSVA
- Toute personne qualifiée, susceptible d'intervenir sur des séquences spécifiques et sollicitée en fonction de ses champs de compétences (Enseignants de l'Education Nationale, Conseillers Techniques Sportifs, Universitaires, Techniciens de l'environnement, Médecins, Organiseurs de séjours, Institutionnels, etc).



Glossaire

A

AFPS :	Attestation de Formation aux Premiers Secours
AGFF :	Activités Gymniques de la Forme et de la Force
APPN :	Activités Physiques de Pleine Nature
APS :	Activités Physiques et Sportives
APT :	Activités Physiques pour Tous
ARD :	UFOLE Agent Régional de Développement

B

BAFA :	Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur
BAFD :	Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur
BAPAAT :	Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien
BEATEP :	Brevet d'Etat d'Animateur Technicien d'Education Populaire
BEES :	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
BF1 :	UFOLE Brevet Fédéral 1 ^{er} degré
BF1 A :	UFOLE Brevet Fédéral 1 ^{er} degré Animateur
BF1 O :	UFOLE Brevet Fédéral 1 ^{er} degré Officiel
BF 2 :	UFOLE Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré
BF 2 A :	UFOLE Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Animateur
BF 2 O :	UFOLE Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Officiel
BPJEPS :	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

C

CLSU :	UFOLE Centre de Loisirs Sportifs UFOLEP
CNS :	UFOLE Commission Nationale Sportive
CQP :	Certificat de Qualification Professionnelle
CTD :	UFOLE Commission Technique Départementale
CTR :	UFOLE Commission Technique Régionale
CTS :	Conseiller Technique Sportif

CTN : Conseiller Technique National

D

DTN :	Directeur Technique National
DTNA :	Directeur Technique National Adjoint

E

EC : Etre capable

F

FCF :	UFOLE Formation Continue des Formateurs
FIF :	UFOLE Formation Initiale des Formateurs
FSF :	UFOLE Formation Spécifique des Formateurs

G

GTS : UFOLE Groupe Technique Sportif

P

PIF :	UFOLE Parcours Individuel de Formateur
PDD :	UFOLE Plan Départemental de Développement
PND :	UFOLE Plan National de Développement
PNF :	UFOLE Plan National de Formation
PRD :	UFOLE Plan Régional de Développement

R

RICA : UFOLE Reconnaissance Interne de Compétences Acquis

U

UCC :	Unité de compétences capitalisables
UCP :	UFOLE Unité de Compétences Probatoire
UFOLEP :	UFOLE Union Française des Oeuvres Laiques d'Education Physique
URFOL :	UFOLE Union Régionale des Fédérations des Oeuvres Laiques

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Discipline sportive

**.Match d'Improvisation
Théâtrale**

Officiels

1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation

2°) Contenus spécifiques définis par :

- le Comité Départemental La Réunion

A Saint Gilles, le 2 avril 2010



Conditions d'entrée dans le cursus de formation

Activité sportive : .Match d'Improvisation Théâtrale

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS ou le GTS :

au moins 17 ans à l'entrée en formation
et au moins 17 ans à l'obtention du BF1A ou du BF10



4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Ce niveau défini par la CNS ou le GTS concerné constitue le niveau technique requis pour que le stagiaire puisse suivre un stage de formation dans des conditions optimales d'apprentissage et de sécurité.

Ce niveau technique de pratique sera évalué, dans l'association, durant la période probatoire.

Niveau requis : Avoir participé à au moins une saison en tant que joueur et/ou assistant arbitre





Organigramme général

ANIMATEURS		Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 A	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 A	Approfondissement RAFA	Options	
Conditions d'entrée en formation		Avoir ...ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	Définies par CNS / GTS	
Compétences visées		EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs		
Durée totale		94H (20+8+16+50.)	8H (8+30+ 50)	15H	.	
Compétences capitalisables		Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :	.	
Période probatoire 20H		* S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité			.	
Tronc commun 8 h.	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	<ul style="list-style-type: none"> Participer au fonctionnement de son association UFOLEP. 	<ul style="list-style-type: none"> Positionner son association dans son environnement. Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives 	.	
	UCC TC.2	Animation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission 		
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs. 		
Activité Sportive 16 h.	UCC A.S. 4	4.1 Technique et Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques Transmettre des connaissances 		<ul style="list-style-type: none"> Observer et analyser Se sensibiliser aux spécificités de la vie collective
		4.2 Législation	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires Approfondir ses connaissances 		<ul style="list-style-type: none"> Connaître la législation relative à la pratique en C.V.L. – V.V. - et C.L.S.U.
		4.3 Sécurité de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître et être capable d'analyser les risques liés à l'activité Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre. 		<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les notions de responsabilité Identifier les besoins du public
		4.4 Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels Agir en fonction des contraintes qui en découlent Prendre en compte la protection du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter. 		<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'environnement dans la gestion de l'activité
1 alternance en ass	Stage Pratique dans l'Association		<ul style="list-style-type: none"> Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la Fédération et son organisation régionale. 		
	Stage Pratique en Animation		<ul style="list-style-type: none"> Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques 		



AFPS	Etre titulaire d'une attestation de formation		
------	---	--	--

Brevet fédéral 1 ^{er} degré animateurs et officiels	BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation (pré requis) : Avoir l'âge requis par CNS/GTS concerné. Avoir vécu et fait valider la période probatoire			
Compétences visées : EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.			
UCC - T.C - 1.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H	UCC - T.C - 1.2 Animation pédagogique - 2H30	UCC - T.C - 1.3 Sécurité de la pratique - 2H30	
<u>Compétences visées</u> Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.	<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	<u>Compétences visées</u> Etre capable d'animer sans risque, en tenant compte des bases scientifiques en matière de sécurité.	
<u>Capacités recherchées</u> - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc.. - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales " - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.	<u>Capacités recherchées</u> - observer et évaluer - identifier et prendre en compte les différents publics - adapter ses méthodes d'apprentissage à cette « autre idée du sport » - accueillir, sensibiliser et informer - connaître les règles pour construire une séance - mettre en œuvre des situations simples et les enchaîner dans une logique pédagogique.	<u>Capacités recherchées</u> - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confiance - identifier les risques liés à sa pratique - identifier les règlements généraux - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - connaître les consignes de sécurité et les gestes de premier secours adaptés aux situations d'urgence possible - connaître les risques liés au dopage et aux conduites addictives	
<u>Contenus synthétiques de formation</u> - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié	<u>Contenus synthétiques de formation</u> - les différents publics - fiche d'observation - l'animateur - le rôle de l'officiel dans l'animation - principes de construction d'une séance d'animation - l'évaluation (référence à l'annexe 4 de la mallette formation)	<u>Contenus synthétiques de formation</u> - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et aux conduites addictives (généralités) - règlements généraux applicables aux brevets fédéraux	



Brevet fédéral 2ème degré animateurs et officiels		BF 2 A et BF 2 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation ou pré requis : être titulaire du BF1 A ou du BF1 O (diplôme)				
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> EC d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation 				
UCC TC - 2.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H	UCC - T.C - 2.2 Animation pédagogique - 2H30	UCC - T.C - 2.3 Sécurité de la pratique - 2H30		
Compétences visées Etre capable de situer son association dans un environnement	Compétences visées Etre capable de mettre en œuvre un projet adapté à sa fonction	Compétences visées Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de formateur.		
Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Connaître l'organisation du sport en France. S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc ... Appréhender les nouveaux territoires. Connaître les grands principes de la Loi sur le sport. 	Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Connaître les étapes de : <ul style="list-style-type: none"> la démarche de projet la conception d'une progression d'apprentissage la mise en place de situations pédagogiques nouvelles et évolutives l'analyse et l'évaluation. Connaître les principes du travail en équipe animateurs – officiels. Prévention – Evaluation – Traitement des conflits 	Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Mieux comprendre dans leur complexité les mécanismes physiologiques et biomécaniques. Illustrer et mettre en œuvre ces mécanismes sur un ou deux thèmes d'étude Utiliser ses connaissances pour adapter sa pratique Transmettre ses connaissances. Repérer les situations et comportements à risques. Les règlements 		
Contenus synthétiques de formation <ul style="list-style-type: none"> La loi sur le sport. La structuration du secteur associatif. L'environnement de l'association. Le Plan National de Développement Les dispositifs ministériels La Branche Professionnelle du Sport La responsabilité civile et pénale Les assurances 	Contenus synthétiques de formation <ul style="list-style-type: none"> La démarche de projet. Les méthodes d'apprentissage L'évaluation. La planification et la programmation 	Contenus synthétiques de formation Approfondissement des connaissances du BF1 E.C. d'intervenir en formation sur les aspects : <ul style="list-style-type: none"> bio-mécanique cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire les filières énergétiques sécurité (conduites à tenir) les risques liés au dopage et aux conduites addictives 		



Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur		BF 1 A		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Match d'improvisation théâtrale			
Présentation générale		UC AS - 1-A-4 - Activité Sportive -16H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)					
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale							
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE		UCC A.S - 1-A-4.2 LÉGISLATION		UCC A.S - 1-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE		UCC A.S - 1-A-4.4 ENVIRONNEMENT	
Proposition de répartition horaire : 9H		1H		4H		2H	
Compétences capitalisables Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 		Compétences capitalisables Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés à l'activité. Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep 		Compétences capitalisables Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités Assurer la sécurité dans et hors pratique. 		Compétences capitalisables Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. Réagir en fonction des contraintes Prendre en compte la protection du milieu 	
Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> La connaissance et la maîtrise de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre. L'animation pédagogique spécifique L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité 		Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité - Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels - Mettre en pratique ses connaissances 		Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses. Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure Acquérir un comportement responsable Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité <ul style="list-style-type: none"> Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir 		Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les prévisions météorologiques locales Prendre en compte les différents matériels Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge) 	



<p>Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur</p>	<p>BF 1 A</p> <p>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Match d'improvisation théâtrale</p>
<p>Unité de Compétences Capitalisables</p> <p>A.S -1-A-4.1</p> <p>TECHNIQUE ET PEDAGOGIE</p> <p>Proposition de répartition horaire : 9H</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée • Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau- • S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques • Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. • Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.
<p>Domaines des capacités recherchées</p>	<p>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</p>
<p>La connaissance et la maîtrise de la technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de mener un entraînement en ayant défini au préalable les axes à travailler et les objectifs à atteindre. ▪ Connaître et faire appliquer le règlement en vigueur de la Ligue d'Improvisation
<p>La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable d'adapter l'entraînement aux niveaux et aux besoins des participants (âge, motricité, niveau de pratique...)
<p>L'animation pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de mettre en place des séquences d'apprentissages de séances évolutives • Elaborer et mener une séance en en justifiant les choix et contenus pédagogiques
<p>L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir défini les critères d'évaluation pour une observation en situation match et pouvoir adapter la suite des entraînements en fonctions de ces observations
<p>Evaluation</p>	<p><i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i></p>



<p>Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur</p>	<p>BF 1 A</p> <p><i>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Match d'improvisation théâtrale</i></p>
<p>UCC A.S - 1-A-4.2</p> <p>LEGISLATION</p> <p>Proposition de répartition horaire : 1H</p>	<p>Etre capable</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑩ d'Identifier et d'appliquer les textes législatifs et réglementaires généraux liés à l'activité. · d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep
<p>Domaines des capacités recherchées</p>	<p>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</p>
<p>La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés au match d'improvisation et validé par l'UFOLEP.
<p>L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les responsabilités juridiques et morales liées à la fonction d'animateur.
<p>La mise en pratique de ces connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> · S'assurer de l'adhésion des participants à l'UFOLEP ▪ Mise en situation d'une séance d'animation
<p>Evaluation</p>	<p><i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i></p>



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Match d'improvisation théâtrale
UCC A.S -1-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 4H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
Les connaissances générales	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les numéros d'urgence • S'être assuré auprès d'un responsable de la conformité de la salle par rapport aux normes de sécurité. • Avoir pris connaissance du plan d'évacuation d'urgence • Etre capable d'exécuter les consignes de sécurité et les gestes de premiers secours adaptés aux situations d'urgence • Se positionner et se faire respecter en tant que référent dans le groupe
Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques)	Avoir prévu un temps d'échauffement physique au début de chaque séance
Les connaissances appliquées au milieu	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du bon état de la patinoire
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>



<p>Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur</p>	<p>BF 1 A</p> <p><i>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Match d'improvisation théâtrale</i></p>
<p>UCC A.S -1-A-4.4</p> <p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Proposition de répartition horaire : 2H</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. • Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu • Prendre en compte la protection du milieu
<p>Domaines des capacités recherchées</p>	<p>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</p>
<p>La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter la tenue officielle aux circonstances climatiques 
<p>L'intégration de l'activité et des comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le covoiturage et les transports en commun • Veiller à la propreté et au respect des lieux utilisés
<p>Evaluation</p>	<p><i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i></p>



BF A Stages vie associative et fédérale

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Identifier les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif 	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (10H)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Connaître les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'amélioration d'un aspect du fonctionnement – l'organisation de rencontres – l'accueil d'un nouveau public – l'amélioration des conditions de pratique ... 	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (10H)</p> <ul style="list-style-type: none"> · Se positionner au sein de la fédération au niveau national. · Rechercher les modalités pratiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération. · Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. · Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.
--	---	---

BF A Stages en animation dans l'association ou le département ou la région

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'un tuteur aux qualifications reconnues dans l'association et dans le département.</p>	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (40H)</p> <p>Elaborer et conduire une progression d'apprentissage Prendre en compte l'évolution des publics. Justifier la progression suivie et les choix pédagogiques</p>	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (40H)</p> <p>Réaliser un projet d'animation au niveau départemental, en liaison avec le Comité et sa Commission Technique par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> · créer une commission technique départementale ou participer à l'animation de l'existante · participer au développement de l'activité concernée. · organiser une manifestation entre plusieurs associations. · participer à l'organisation d'une manifestation départementale, régionale ou nationale · éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Animateurs.
---	--	--

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).



OFFICIELS		Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 O	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 O	Options
Conditions d'entrée en formation		Avoir 17. ans (débuter par UC Probatoire)	Avoir le BF1 O complet et AFPS	
Compétences terminales visées		EC d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association.	EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation	EC
Durée totale		66H (20+8+8+30)	66H (8+8+50)	heures
Compétences capitalisables		Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :
Période probatoire 20H		<ul style="list-style-type: none"> S'intégrer dans l'association à des fins d'animation ou de gestion et de maîtriser la technique de l'activité 		
Tronc commun	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif <ul style="list-style-type: none"> Participer au fonctionnement de son association Ufolep. 	<ul style="list-style-type: none"> Situer son association dans son environnement. 	
	UCC TC.2	Animation <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission. 	
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique <ul style="list-style-type: none"> Assurer la protection des pratiquants. 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs. 	
Activité Sportive	UCC A.S. 4	4.1 Technique et pédagogie <ul style="list-style-type: none"> Participer au déroulement d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire...) Expliquer les interventions de l'officiel 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une épreuve Répondre à toutes les interrogations Identifier et tenir compte de toutes les contraintes d'une manifestation 	
		4.2 Législation Réglementation <ul style="list-style-type: none"> Identifier, appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître toutes les règles concernant la pratique de l'activité et leurs modes d'application. 	
		4.3 Sécurité de la pratique <ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer le site d'accueil de l'activité. Mettre en œuvre le dispositif de sécurité. 	
		4.4 Environnement <ul style="list-style-type: none"> Identifier les milieux d'évolution et les matériels Agir en fonction des contraintes qui en découlent Prendre en compte la protection du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter aux contraintes liées aux milieux et aux matériels 	
UC 5	Stage Pratique en Association	<ul style="list-style-type: none"> S'intégrer à une équipe associative Participer à des actions de l'association et du Comité départemental Ufolep 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la Fédération et la positionner au niveau régional et national. 	
UC 6	Stage Pratique en Animation	<ul style="list-style-type: none"> Tenir un rôle d'officiel au sein de l'association Réaliser des projets dans son association. Prendre en charge l'activité dans l'association. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec la commission technique concernée 	
AFPS		<ul style="list-style-type: none"> Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours 		



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	BF 1 O	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : Match d'Improvisation Théâtrale		
UC A.S -1-O-4 - Activité Sportive – 8H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)				
Compétences visées				
EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation				
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-O-4.1 Techniques et pédagogie	UCC A.S -1-O. 4.2 Législation Réglementation	UCC A.S -1-O-4.3 Sécurité de la pratique	UCC A.S -1-O-4.4 Environnement	
1H	3H	2H	2H	
<u>Compétences capitalisables</u>	<u>Compétences capitalisables</u>	<u>Compétences capitalisables</u>	<u>Compétences capitalisables</u>	
Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">• Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...)• Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">• Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">• Identifier et prévenir les risques liés à l'activité• Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités• Assurer la sécurité des pratiquants dans et hors pratique	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">• Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels• Agir en fonction des contraintes qui en découlent• Prendre en compte la protection du milieu	
<u>Capacités recherchées</u>	<u>Capacités recherchées</u>	<u>Capacités recherchées</u>	<u>Capacités recherchées</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Gérer l'accueil des participants à son niveau d'intervention• Prendre des responsabilités dans la gestion d'une manifestation• Sanctionner les anomalies ou en référer à l'autorité supérieure• Expliquer les décisions prises	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les bases des textes réglementaires propres à l'activité- Connaître les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants- Connaître les conditions de déroulement de la manifestation	<ul style="list-style-type: none">. Repérer les comportements et les situations à risques.- Connaître le plan de secours correspondant à sa mission- Gérer le public et assurer sa protection.	<ul style="list-style-type: none">- Connaître et faire appliquer les pratiques permettant la protection de l'environnement.. Connaître les conditions d'environnement de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...).	
Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	



Brevet fédéral 1^{er} degré Officiel BF 1 O		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Match d'improvisation théâtrale	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-O-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 1H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...) Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions 	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
L'accueil des participants à son niveau d'intervention		Etre capable de d'accueillir les publics en fonction de leur caractéristiques (âges, régime alimentaire)	
La prise de responsabilités dans la gestion d'une manifestation		Etre capable de tenir le rôle de régisseur : planifier le travail de chacun concernant : l'accueil : loge et catering, la relation avec la salle et les techniciens, la gestion du matériel spécifique : maillots, tableau de marque, récompenses, patinoire,	
Les sanctions des anomalies et leur transmission au niveau supérieur		Etre capable de discerner les fautes dans le jeu et de les transmettre au maître de cérémonie.	
L'explication des décisions prises		Etre capable d'expliquer les fautes sifflées	
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	





Brevet fédéral 1^{er} degré Officiel BF 1 O		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: match d'improvisation théâtrale	
UCC A.S -1-O-4.2 LEGISLATION REGLEMENTATION Proposition de répartition horaire : 3H		Etre capable de : Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité.	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les bases des textes réglementaires propres à l'activité		Etre capable de reconnaître les dix fautes essentielles ainsi que leur geste Etre capable de discerner l'importance de la faute (notion de majoration)	
Les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants		Connaître les dimensions et les particularités de l'espace de jeu Connaître les règles en termes de tenue sportive officielle, ainsi que de leur utilisation	
Les conditions de déroulement de la manifestation		Connaître tout les temps du cérémonial : de l'échauffement public à l'interview des capitaines	
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	





Brevet fédéral 1^{er} degré Officiel BF 1 O		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Match d'Improvisation théâtrale	
UCC A.S-1-O-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 2 H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et de prévenir des risques liés à l'activité • Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique 	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les comportements et les situations à risques		<ul style="list-style-type: none"> • Savoir discerner les vraies brutalités • Vérifier l'espace de jeu et en particulier l'état de la patinoire 	
Le plan de secours propre à sa mission		Connaître les numéros d'urgence	
La gestion du public et sa protection		<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer au près du responsable de la conformité de la salle • Connaître les règles de sécurité propre à un espace recevant du public : sortie de secours, extincteurs... 	
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	



Brevet fédéral 1^{er} degré Officiel		BF 1 O		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : Match d'Improvisation Théâtrale	
UCC A.S -1-O-4.4		ENVIRONNEMENT		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu 	
Proposition de répartition horaire : 2H					
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir			
La connaissance et l'application des règles permettant la protection de l'environnement		EC de connaître les habitudes et contraintes d'une salle de sport (gymnase, salle de boxe...)			
L'identification des conditions d'environnement et de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...)		EC d'intégrer l'activité dans une démarche de développement durable (lors de pause, gestion des déchets, utilisation de l'énergie)			
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>			



BF O Stages vie associative et fédérale

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Identifier les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif 	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 O Officiel 1^{er} degré : (10H)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Connaître les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'amélioration d'un aspect du fonctionnement – l'organisation de rencontres – l'accueil d'un nouveau public – l'amélioration des conditions de pratique ... 	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 O Officiel 2^{ème} degré (10H)</p> <p>Connaître la fédération au niveau national. Rechercher les modalités pratiques de son organisation et de son fonctionnement. Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. Prendre en compte le PND , le PRD et le PDD pour réaliser un projet.</p>
--	--	--

BF O Stages en animation dans l'association, le département ou la région

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'une personne aux qualifications reconnues</p>	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 O Officiel 1^{er} degré : (20H)</p>	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 O Officiel 2^{ème} degré (40H)</p> <p>éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Officiels</p>
---	--	---



Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).



Bibliographie - Centre de ressources	
Générale	Spécifique
<p>La Mallette Formation de la Commission Nationale et ses 6 annexes</p> <p>Site Internet du Pôle Formation www.ufolep.org</p> <p>Comité départemental Ufolep La Réunion</p> <p>Site d'informations générales Yatout www.ufolep.org</p>	<p><i>Documents de travail conseillés par la CNS ou le GTS</i></p> 